



CONSEIL MUNICIPAL
19 DÉCEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-482

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 12 décembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil , sous la présidence de François DUSSAUBAT.

ETAIENT PRESENTS : M. André BONET, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Jean-Yves GATAULT, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Marie-Christine MARCHESI, M. Georges PUIG, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Monsieur Charles IFSSAH, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Frédéric GOURIER , Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD , Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à André BONET , Edouard GEBHART, ayant donné pouvoir à Michèle RICCI , Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Patricia FOURQUET , Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Charles IFSSAH , Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Philippe CAPSIE , Christine GAVALDA-MOULENAT, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE , Bruno NOUGAYREDE, ayant donné pouvoir à Chantal GOMBERT , Laurence MARTIN, ayant donné pouvoir à Yves GUIZARD , Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

ABSENT(S) : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marion BRAVO, M. Frédéric GUILLAUMON, M. Jacques PALACIN, M. Roger BELKIRI, Mme Marie BACH, M. Jean-François MAILLOLS, Mme Véronique DUCASSY, Mme Catherine SERRA, Mme Florence MOLY, Mme Anaïs SABATINI, M. Pierre PARRAT, Mme Joëlle ANGLADE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

=====
Régie du Palais des Congrès et des Expositions - Nomination du directeur

M. François DUSSAUBAT expose :

Mes chers collègues,

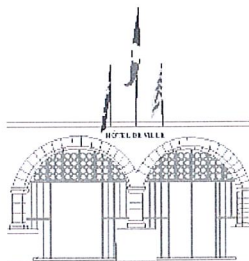
Considérant que M. Patrick CASGHA a quitté les effectifs de la Ville, il convient de désigner un nouveau directeur de la Régie du Palais des Congrès et des Expositions.

Conformément à l'article L 2221-14 du Code Général des Collectivités Locales et aux statuts de la Régie du Palais des Congrès et des Expositions, il convient de désigner le directeur de la Régie du Palais des Congrès et des Expositions

Les fonctions de directeur sont définies par les statuts et le règlement intérieur de la régie, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux régies municipales dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Je vous propose de désigner Madame Sarah BONNET, Directrice de la Régie du Palais des Congrès et des Expositions

Le conseil municipal décide :



1. D'approuver la désignation de Madame Sarah BONNET, Directrice de la Régie du Palais des Congrès et des Expositions
2. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OÙ cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte :

39 POUR
2 ABSTENTION(S) : Mme Chantal GOMBERT, M. Bruno NOUGAYREDE.

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20231219-183465-DE-J-J
Accusé reçu le : 28 DEC. 2023
Affiché le : 28 DEC. 2023

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire l'Adjoint délégué

